

# VADE-MECUM DU LIVRE NUMÉRIQUE

*Une initiation pour les éditeurs de la Communauté française*

Rapport établi  
pour le Service de la Promotion des Lettres  
de la Communauté française de Belgique  
par Alain Esterzon, économiste du livre  
Gaëlle Courtois, historienne contemporanéiste  
Nicolas van Zeebroeck, expert en technologies de l'information

Bruxelles  
Mars 2011



# SOMMAIRE

Avant-lire .....	5
<b>CHAPITRE 1 Les livres numériques .....</b>	<b>7</b>
1. Types de livres numériques .....	7
1.1. Le livre homothétique .....	7
1.2. Le livre enrichi ou livre applicatif .....	8
2. Supports de lecture .....	8
2.1. Les supports purement dédiés à la lecture, ou liseuses .....	9
2.2. Les supports multifonctions .....	9
3. Programmation informatique .....	11
3.1. Le livre numérique homothétique .....	11
3.2. Le livre numérique enrichi ou livre applicatif .....	15
4. Coûts de production.....	18
5. Archivage .....	19
5.1. Formats d'archivage .....	19
5.2. Entrepôts et indexation .....	20
5.3. ISBN.....	20
5.4. Dépôt légal .....	21
5.5. Plan Pep's : aspects éditeurs .....	21
<b>CHAPITRE 2 Le marché des livres numériques .....</b>	<b>24</b>
1. Fixation du prix de vente .....	24
1.1. Aspects réglementaires .....	24
1.2. Politique de pricing .....	25
1.3. Droits d'auteur et diffusion numérique .....	25
2. Distribution .....	26
2.1. Vente directe .....	26
2.2. Vente en librairies .....	27

2.3. Le portail distributeur Cairn.....	27
2.4. Service après-vente.....	28
3. Protection des fichiers numériques.....	28
CONCLUSION <b>Un chemin critique pour les éditeurs</b> .....	30
Glossaire.....	32
Adresses utiles .....	36

# AVANT-LIRE

Le métier-passion d'éditeur comporte aujourd'hui deux cœurs : le livre papier et le livre numérique. Des horizons « inédits » s'ouvrent avec les nouvelles technologies et les nouveaux usages, en coexistence avec le marché traditionnel.

Ce *Vade-mecum* fait partie d'un vaste programme d'information et de formation sur le numérique, destiné aux professionnels de la chaîne du livre, mené par le Service général des Lettres et du Livre sous la direction de Madame Martine Garsou. Il s'adresse prioritairement aux éditeurs non initiés au numérique, avec l'ambition de les familiariser aux éléments clés de la production et de la distribution des ouvrages numériques, tels qu'ils se présentent début 2011.

Mes remerciements vont aux personnes dont la compétence et la disponibilité ont rendu possible la conception et la rédaction de ce rapport.

Madame Yvette Lecomte du Cabinet de la Ministre de la Culture, Madame Fadila Laanan, et Madame Sonia Lefebvre du Service de la Promotion des Lettres qui en ont donné les directives.

Les professionnels du livre et des technologies numériques dont l'accueil et les informations fournies ont été vivement appréciés : Madame Evelyne Lentzen déléguée générale à la numérisation des patrimoines culturels, chargée de la mise en œuvre du plan PEP's du gouvernement de la Communauté française ; Fr. R.-Ferdinand Poswick et Madame Yolande Juste de l'asbl C.I.B. Maredsous ; Madame Muriel Collart, *designer* en édition numérique et traditionnelle ; Messieurs Quentin Orban de Xivry, chargé de relations de la société Mnémotique ; Salvador Ferreira, responsable de la gestion des droits à la Sabam ; Jean-Paul de Ville de Goyet, manager de la société AppSolution ; et Benoît Debackère, délégué commercial de la société NordCompo (France).

Ma reconnaissance s'adresse également à Madame Gaëlle Courtois, historienne contemporanéiste, et à Monsieur Nicolas van Zeebroeck, chargé de recherches FNRS et chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles, spécialiste de la gestion de la connaissance et des technologies de l'information, qui ont gracieusement participé à l'élaboration de ce *Vade-mecum* et ont accepté de le cosigner.

Alain Esterzon, mars 2011

# CHAPITRE I

# LES LIVRES NUMÉRIQUES

## I. TYPES DE LIVRES NUMÉRIQUES

À quoi ressemble un livre numérique ? Actuellement, dans la majorité des cas, il reproduit sur écran la version originale d'un ouvrage dit « traditionnel ». Pourtant, il ne s'agit pas d'une simple transposition : l'objet livre numérique fait partie d'un autre monde que le livre papier, comme ce premier chapitre s'attache à le montrer.

### I.1. LE LIVRE HOMOTHÉTIQUE

S'il se borne à une transposition fidèle, sous forme numérique, du contenu d'un livre traditionnel, le livre numérique est dit homothétique ou, en anglais, *typical ebook*. C'est actuellement l'essentiel de l'offre des catalogues de livres numériques. Concernant la nouveauté ou la numérisation de livres de fonds, les livres homothétiques n'appellent, par nature, que peu de commentaires, si ce n'est la question de leur programmation et de leur commercialisation, qui seront détaillées dans d'autres chapitres de ce *Vade-mecum*. Bien entendu, le livre homothétique, à l'instar des éditions augmentées de livres papier, n'exclut pas d'être « augmenté » de contenus supplémentaires : notes de l'auteur, chapitres alternatifs, articles de presse, galeries de photos, index et glossaire électroniques...

## 1.2. LE LIVRE ENRICHİ OU LIVRE APPLICATİF

Dans le deuxième type de livres numériques, dit livre enrichi ou livre applicatif, en anglais *enhanced ebook*, la plus-value est apportée par des contenus multimédias et des fonctionnalités interactives très avancées. Le livre applicatif se présente sous forme d'un programme informatique. Le lecteur y a la possibilité d'interagir, de naviguer, de faire apparaître ou non, un grand nombre de contenus et d'animations, selon la programmation de l'application.

La notion d'interactivité est donc ici centrale, via l'animation d'objets, la possibilité d'opérer leur rotation, par des clips vidéo, de la musique et des ambiances sonores, l'enregistrement audio du livre, des liens hypertextes menant vers des sites Internet, la géolocalisation du lecteur sur la carte d'un guide de voyage, ou des planches scientifiques animées.

Il peut s'agir de la version numérique d'un ouvrage papier ou d'un magazine spécialisé, animée et richement augmentée par des éléments multimédias, ou d'une œuvre nativement numérique enrichie.

## 2. SUPPORTS DE LECTURE

L'ergonomie déficiente des supports de lecture a longtemps été le frein majeur au développement du livre numérique. L'émergence toute récente, chez Amazon, Sony, Barnes & Noble, Apple, Fnac, Bookeen, etc., de supports numériques adaptés au plaisir et au confort de la lecture a complètement modifié la donne — qui plus est, à l'heure de l'Internet mobile (apparu en 2007).

Ces nouveaux équipements vont progressivement entraîner de nouveaux usages de lecture et, en amont, influencer radicalement les modes d'écriture et les projets éditoriaux.

De manière schématique, il est possible de distinguer les supports de lecture numérique en deux grands ensembles, comme indiqué ci-après.



## 2.1. LES SUPPORTS PUREMENT DÉDIÉS À LA LECTURE, OU LISEUSES

Les liseuses ont un confort de lecture indiscutable et une autonomie de fonctionnement longue, jusqu'à deux semaines, car elles utilisent la technologie dite de l'encre électronique (quasi synonyme de papier électronique) : la lumière extérieure est réfléchiée par l'écran de la liseuse et ne demande pas de luminosité additionnelle. L'œil du lecteur se fatigue donc moins vite. Pour le moment, la technique de l'e-ink n'existe qu'en noir et blanc ; mais la couleur est en passe d'être commercialisée.

La capacité de stockage des liseuses exprimée en nombre de livres est élevée, estimée, selon les modèles de 1.000 à 3.500 ouvrages.

Les liseuses étant exclusivement dédiées à la lecture visent principalement le pourcentage de la population qui lit le plus les ouvrages de fiction, non-fiction et les magazines.

Les téléchargements de livres numériques sur les liseuses se font par connexion Internet directe ou via clé USB. Les consommateurs choisiront leur support préféré parmi les Kindle, Sony PRS-350, Nook de Barnes & Noble, FnacBook, Cybook Orizon et d'autres marques, dont les prix de vente s'échelonnent à ce jour entre 120 et 380 euros

## 2.2. LES SUPPORTS MULTIFONCTIONS

C'est à la tablette que l'on pense immédiatement depuis la sortie de l'iPad, courant 2010. Écran tactile de qualité, approchant du format A4, dont la netteté fait un support de premier ordre pour la lecture numérique de Beaux Livres, Bande dessinée, magazines, mais également pour celle des livres d'un genre nouveau qui intègrent animation, vidéo, son : les livres applicatifs.

Techniquement, les tablettes sont avant tout des extensions partielles d'ordinateur, destinées à la navigation Internet mobile, aux e-mails, à l'image, aux DVD, aux jeux et... à la lecture d'ouvrages numériques. Les tablettes ouvrent l'univers des possibles et visent un public plus diversifié et plus large que celui des liseuses. Le téléchargement des fichiers numériques se fait par connexion Internet Wi-Fi ou téléphonique 3G.

La capacité de stockage de livres sur les tablettes est nettement inférieure à celle des liseuses, en raison du partage avec les autres utilisations (musique, films...) : on peut donc estimer cette capacité moyenne à 200 ouvrages. Mais pour le tout nouveau Nookcolor, hybride entre tablette et liseuse, la capacité de stockage s'élève à 6.000 livres.

La durée d'autonomie des tablettes est limitée à une dizaine d'heures en raison de la technologie de rétro éclairage de l'écran. À noter que le rétro éclairage peut causer une difficulté de lecture en plein air et, de manière générale, entraîne une fatigue oculaire.

Le prix d'achat des tablettes, situé autour de 500 euros est considérablement supérieur à celui des liseuses. À côté de l'iPad d'Apple, d'autres tablettes tentent de se faire une place sur ce nouveau marché, comme la Samsung Galaxy Tab.

N'oublions pas, enfin, que les ordinateurs PC, Mac, portables ou fixes offrent, parmi leurs fonctionnalités habituelles, la possibilité de lecture de documents numériques sous différents formats (PDF, Word, HTML) directement accessibles sur le Web. Si un ebook a été enregistré dans un format connu par l'ordinateur, l'utilisateur pourra le parcourir ou le lire sans autres démarches ; dans le cas contraire, de nombreux logiciels de lecture sont disponibles en ligne, souvent proposés au téléchargement gratuit par les sites vendeurs d'ebooks.

Faut-il préciser que l'ordinateur n'offre pas les mêmes facilités de maniabilité, portabilité et mobilité qu'une liseuse ou une tablette ? Il demeure un outil de lecture devenu « universel » performant pour le public des étudiants, chercheurs et professionnels de tous les domaines.

D'autres terminaux existent en tant que supports de lecture mais offrent un confort inférieur, dû notamment à la taille réduite de l'écran. Les smartphones sont capables d'afficher un livre numérique, de même que certains baladeurs multimédias et consoles de jeux portables.

## 3. PROGRAMMATION INFORMATIQUE

### 3.1. LE LIVRE NUMÉRIQUE HOMOTHÉTIQUE

La réalisation d'un livre numérique est constituée de deux étapes principales : 1° le balisage du livre à partir du document fourni par l'éditeur (document fourni avec mise en page, au format PDF ; ou sans mise en page, en ASCII ou en UNICODE) ; et 2° la transformation du document balisé vers le format de sortie adapté au support de lecture.

Ces deux étapes reposent généralement sur une même base technologique connue sous le nom d'Extensible Markup Language, ou plus communément XML. Ce langage consiste à délimiter les différents éléments constitutifs d'un document (titres, parties, chapitres, sections, paragraphes, etc.) au moyen de balises insérées au début et à la fin de chaque élément. Une fois balisé de cette manière, un document XML contient donc à la fois le texte et son organisation, mais est exempt de toute considération de mise en forme.

La première étape de la production d'un livre numérique consiste donc à baliser l'ouvrage, c'est-à-dire à insérer les balises XML permettant de délimiter les différentes parties du texte proprement dit : partie, chapitre, texte courant... Par la nature du langage XML, cette étape est réalisée quel que soit le format dans lequel le livre numérique sera finalement distribué.

Les balises décrivant la structure du document se doivent toutefois de respecter une nomenclature prédéfinie afin de permettre sa lecture et son traitement ultérieur. Une telle nomenclature est définie dans un fichier intitulé Document Type Definition (DTD). Le respect d'une nomenclature normalisée facilite le partage du document et son traitement par d'autres acteurs, en vue notamment de sa mise en forme, ou de son indexation par des moteurs de recherche

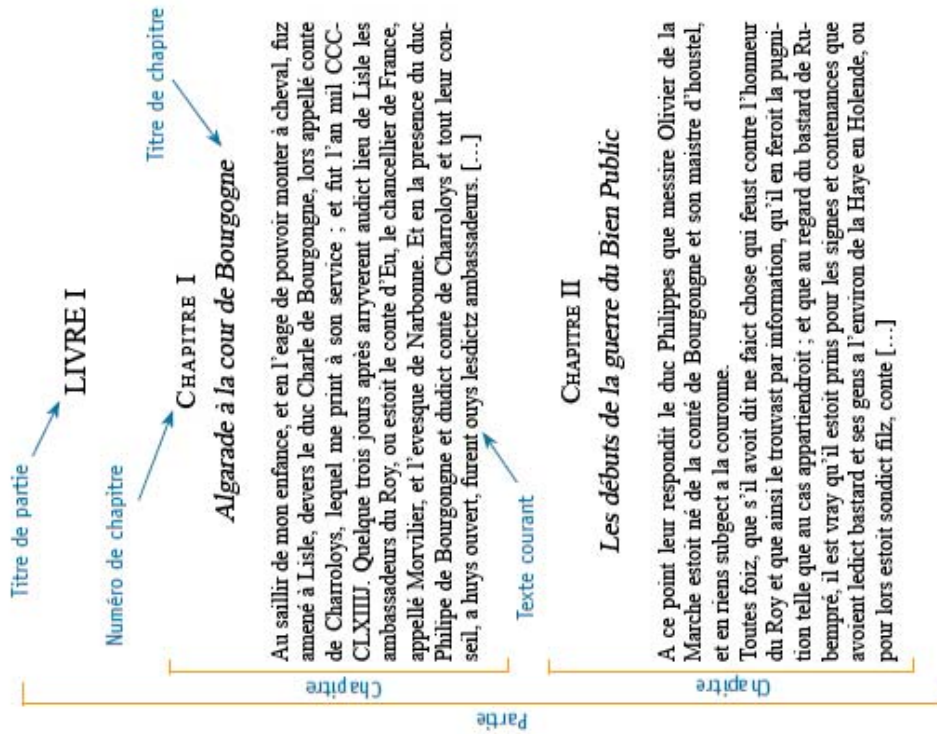
Au départ du même document XML, différentes opérations de mise en page peuvent être appliquées afin de produire différentes versions du fichier à destination de différents supports de lecture (y compris l'impression papier traditionnelle). Le protocole de mise en page propre à chaque format de sortie est défini dans une « feuille de style ». Une telle feuille (obéissant généralement au format XSLT, pour XML Stylesheet Language Transformation), définit les transformations à appliquer au document pour assurer sa mise en page.

Le fichier résultant est — le plus souvent — dérivé des langages Web les plus récents (XHTML et HTML5). Ces derniers sont eux-mêmes à la base des principaux formats de fichiers utilisés pour la diffusion du livre numérique : l'ePub et le PDF.

Le premier format, ePub, est un standard issu d'une initiative open source prise par le forum professionnel d'IDPF. Ce format repose entièrement sur XML et XHTML et se veut « universel », c'est-à-dire adapté à tout support de lecture. Concrètement, cela signifie qu'il prévoit l'adaptation automatique de la mise en page en fonction du support de lecture, permettant par exemple le reflux à la ligne automatique du texte en fonction de la taille de l'écran.

Le second format, PDF ou Portable Document Format, est un produit de la société Adobe, propriétaire de nombreuses normes dans le domaine de la production graphique. Le format PDF est normalisé ISO, ce qui lui confère un caractère de pérennité ; il est largement répandu sur le Web et son lecteur, Acrobat, distribué gratuitement par Adobe, est lisible sur la plupart des supports de lecture, de l'ordinateur au téléphone portable. Mais la mise en page d'un livre au format PDF est figée (à la différence du format ePUB) : le cas échéant, il faudra utiliser la fonction zoom pour en régler la lisibilité. Ce caractère figé est toutefois perçu comme un avantage lorsqu'un ouvrage numérique est produit en privilégiant son utilisation sur un support de lecture spécifique, comme l'iPad par exemple. La taille des caractères, la disposition esthétique du texte, la qualité des images, etc. sont assurées d'être visualisés tels que les auteurs et les éditeurs les ont conçus. Il est entendu que les mises en page sophistiquées ne peuvent se résoudre à la simple application d'une feuille de style et requièrent l'utilisation d'un logiciel de mise en page professionnel, comme InDesign ou QuarkXpress.

# Structure éditoriale



# Structure XML

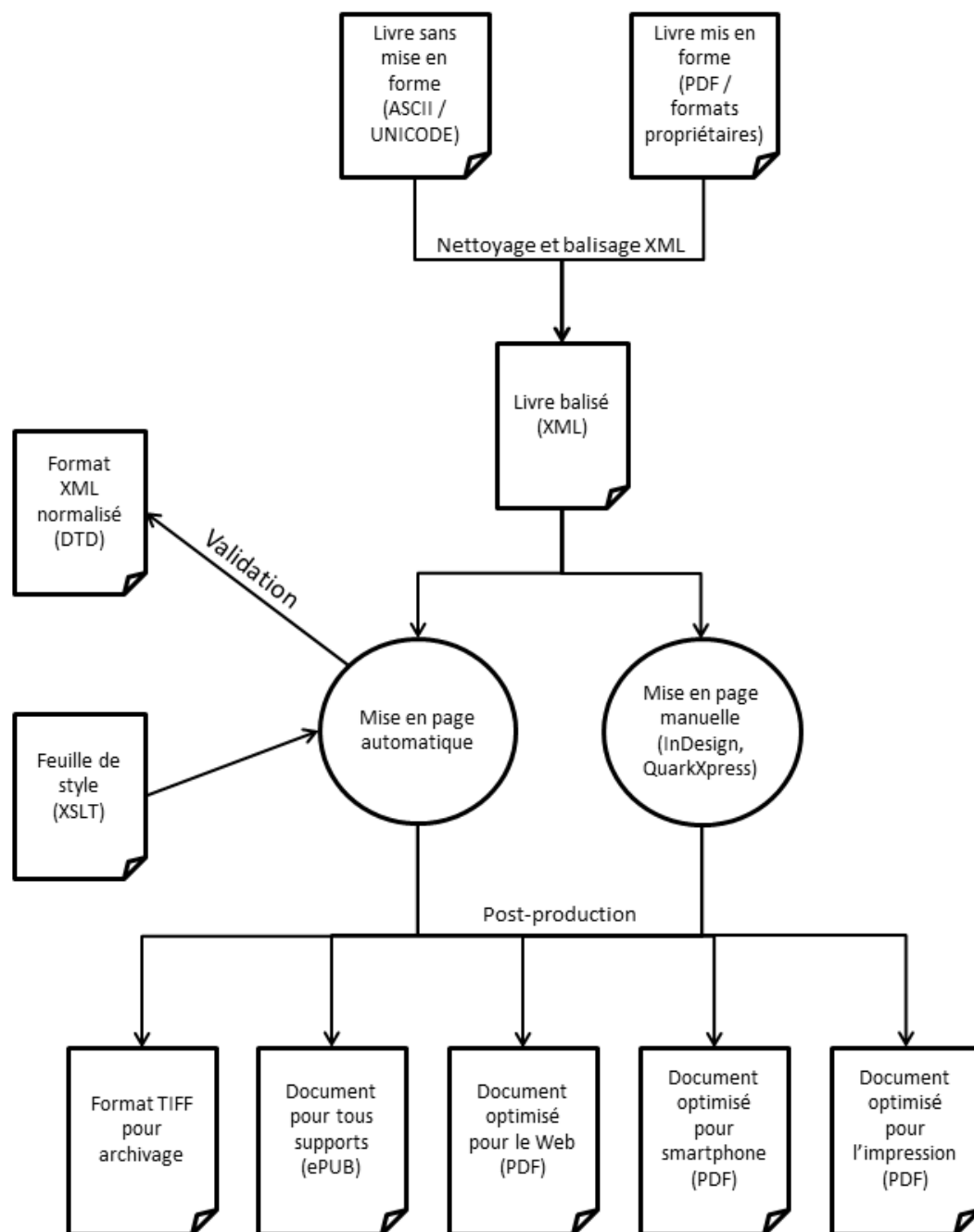
```

<livre>
  <preliminaire>
    <titre>Mémoires</titre>
    <auteur>Philippe de Commynes</auteur>
  </preliminaire>
  <partie>
    <titre>Livre I</titre>
    <chapitre num="1">
      <titre>Algarade à la cour de Bourgogne</titre>
      <texte>
        <p>Au saillir de mon enfance, et en l'èage de pouvoir monter
        a cheval, fuz amené à Lisle, devers le <index><occurrence>duc
        Charle de Bourgogne</occurrence><libelle>Bourgogne, Charle
        de (Duc)</libelle><index>, lors appellé conte de Charroloys, lequel
        me print en son service ; et fut l'an mil CCCCLXIII. Quelque trois
        jours après arryverent audict lieu de Lisle les ambassadeurs du Roy,
        ou estoit le conte d'Eu, le chancelier de France, appellé Morvillier,
        et l'evesque de Narbonne. Et en la presence du duc Philippe de
        Bourgogne et dudict conte de Charroloys et tout leur conseil, a
        huys ouvert, furent ouys lesdictz ambassadeurs. [...]</p>
      </texte>
    </chapitre num="1">
    <chapitre num="2">
      <titre>Les débuts de la guerre du Bien Public</titre>
      <texte>
        <p>A ce point leur respondit le duc Philippes que messire
        Olivier de la Marche estoit né de la conté de Bourgogne et son
        maistre d'houstel, et en riens subgect a la couronne.</p>
        <p>Toutes foiz, que s'il avoit dit ne fait chose qui feust contre
        l'honneur du Roy et que ainsi le trovast par information, qu'il
        en ferait la pugnation telle que au cas appartiendroit ; et que
        au regard du bastard de Rubempré, il est vray qu'il estoit prins
        pour les signes et contenancez que avoient ledict bastard et ses
        gens a l'environ de la <renvoi refid="lien56">Haye en Holende
        </renvoi>, ou pour lors estoit sondict filz, conte [...]</p>
      </texte>
    </chapitre>
  </partie>
</livre>

```

*SCHEMA 1.*

*PROGRAMMATION D'UN LIVRE NUMERIQUE HOMOTHETIQUE*



© Nicolas van Zeebroeck, 2011

### 3.2. LE LIVRE NUMÉRIQUE ENRICHİ OU LIVRE APPLICATİF

Avec l'*enhanced eBook*, livre numérique enrichi ou livre applicatif, on aborde véritablement le nouveau métier éditorial. Bien au-delà du livre homothétique, ce type d'ouvrage et de revue exploite toutes les capacités multimédias et interactives de l'informatique personnelle. Il consiste à combiner à la fois texte, liens hypertextes et contenus multimédias dans une réalisation qui relève à la fois du montage et de la programmation. Le livre applicatif offre ainsi au lecteur un tout autre rapport avec l'ouvrage et lui permet d'interagir activement plutôt que de simplement consulter. La réalisation de ce type d'ouvrage fait ainsi appel à de nombreuses professions : auteurs, photographes, vidéastes, infographistes, développeurs... à côté des typographes et designers graphiques.

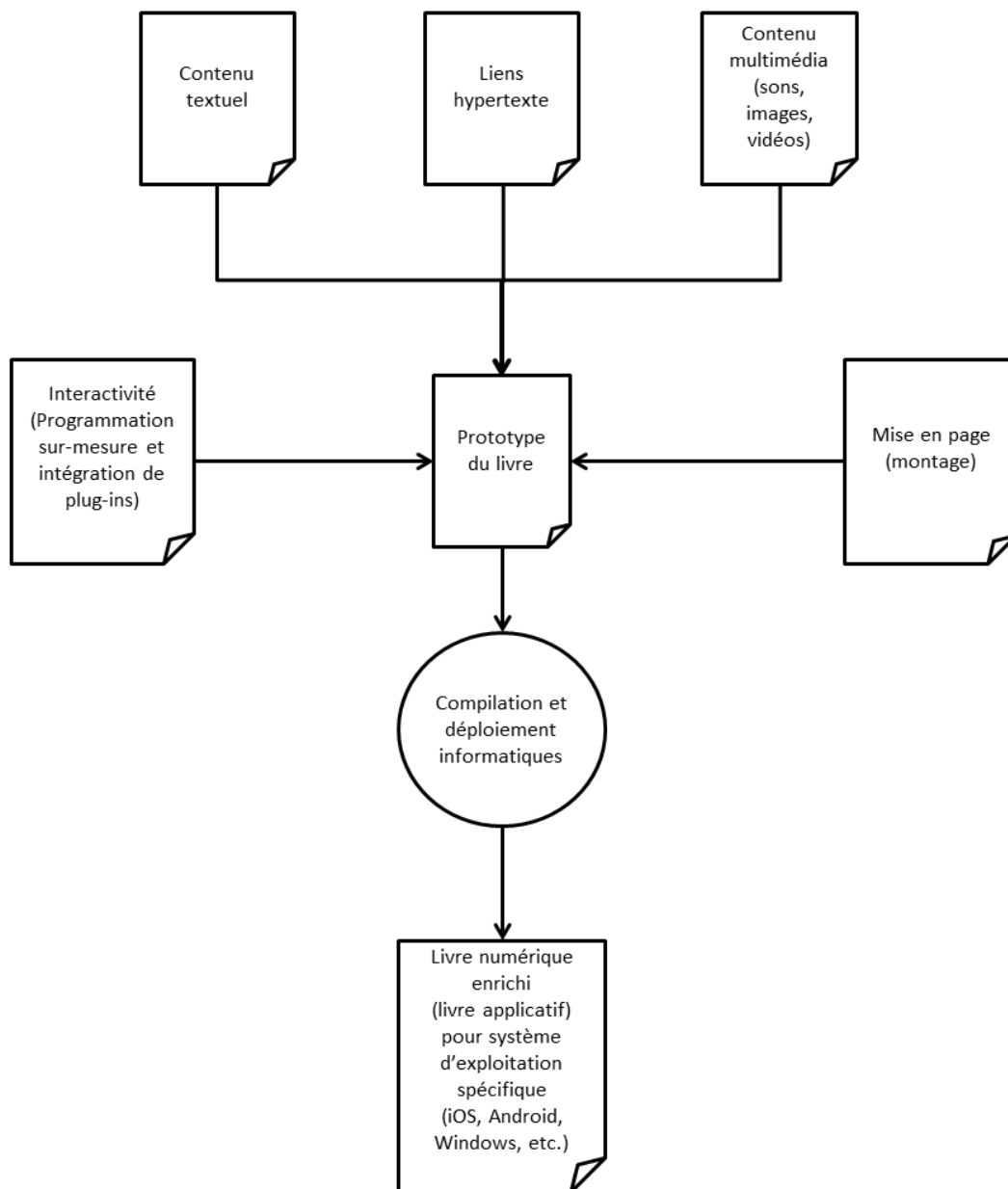
Cette réalisation suppose d'intégrer les différents types de contenus dans une application informatique, elle-même constituée d'éléments programmés sur mesure et de composants standardisés (les « plug-ins »).

Une fois le prototype réalisé et testé, le livre applicatif — qui prend alors la forme d'un programme informatique — est compilé et déployé suivant les spécificités de l'environnement logiciel ou matériel dans lequel il est destiné à être exécuté : Apple iOS ; Google Android ; Microsoft Windows ; etc.

Du fait de ce déploiement spécifique, le livre applicatif perd son interopérabilité et ne peut plus être exploité que par les supports de lecture prévus : tablette iPad et ordinateur Mac ; ou tablettes sous Google Android ; ou ordinateurs, netbooks, et tablettes Windows, etc.

*SCHEMA 2.*

*PROGRAMMATION D'UN LIVRE NUMERIQUE ENRICHI (LIVRE APPLICATIF)*



© Nicolas van Zeebroeck, 2011



## À propos des apps et applis

L'expression livre applicatif est tirée du terme informatique « application ». Les apps ou applis (diminutifs d'application) sont de petits programmes multimédias et interactifs conçus pour s'exécuter dans un environnement particulier, typiquement un iPad ou un iPhone par exemple.

Aujourd'hui, l'idée est associée pour le grand public à la boutique d'application en ligne App Store, proposée par Apple, suite au succès commercial et à l'engouement qui ont suivi l'apparition de l'iPod, de l'iPhone et de l'iPad.

En réalité, toutes les plateformes offrent ce type de services, vieux comme l'informatique personnelle. Par exemple, Microsoft a toujours fourni aux développeurs les API nécessaires et suffisantes au développement d'applications compatibles Windows. En gros, cela revenait à fournir les spécifications qui définissent la manière d'interagir avec le système d'exploitation, ainsi que les composants de base qui constituent une application. Le développement de telles applis est généralement propriétaire, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent s'exécuter que sur les plateformes pour lesquelles elles ont été conçues. Elles ne sont donc pas portables ou interopérables et nécessitent, de plus, l'obtention de licences auprès du propriétaire de la plate-forme. Par nature, les applis peuvent aussi bien fournir des fonctionnalités à vocation commerciale, que du contenu multimédia ou ludique.

Les applications ont connu depuis quelques années un développement significatif. La nouveauté réside dans les quatre éléments suivants.

Le caractère nomade des terminaux sur lesquels ces applications sont destinées à s'exécuter ;

Le fait que les composants et spécifications de base ont été simplifiés à l'extrême pour faciliter au maximum le développement, tout en permettant l'accès à un grand nombre de fonctionnalités dans ces environnements miniaturisés. Par conséquent, de nouvelles apps voient le jour quotidiennement...

La création de plateformes Internet pour la distribution des applications, par exemple, le fameux App Store. Ces plateformes permettent de télécharger et d'installer des applis sur les terminaux nomades en quelques clics, ce qui en rend la distribution extrêmement simple et rapide, d'où leur succès mondial.

Le prix d'achat des applis est généralement peu élevé ; elles ne coûtent souvent guère plus qu'un compact disque, pour une utilisation illimitée.

## 4. COÛTS DE PRODUCTION

Faut-il préciser le coût de production des livres numériques, comme celui des livres traditionnels, varie du tout au tout en fonction du projet éditorial ? Bien définir ce projet *a priori* est indispensable à l'élaboration d'un budget optimisé.

Le coût de réalisation d'un ebook est diminué s'il se fait dans la foulée de la mise en page du livre papier, par un même graphiste développeur sous-traitant ; autrement dit : le pré-pressé et le pré-Internet gagnent de manière évidente à être conçus et programmés ensemble, dès le démarrage d'un projet éditorial.

La décision des dirigeants éditoriaux porte alors sur le choix du ou des intervenants techniques de qualité, au meilleur tarif. Il n'est guère possible dans le cadre de ce *Vade-mecum* de détailler un panel d'offres pour tous les types de projets — que les sous-traitants proposeront d'ailleurs de manière individualisée. Il s'agit d'apporter quelques indications de tarif pour des projets usuels dans le monde de l'édition francophone.

Pour autant qu'un livre numérique homothétique au format ePub ou PDF soit prévu et réalisé à la suite du pré-pressé d'un livre traditionnel, le coût supplémentaire de programmation est minime : de l'ordre de 30 euros pour un livre simple de type Odile Jacob. Ce tarif d'un sous-traitant français, NordCompo à Villeneuve-d'Ascq, peut monter jusqu'à 400 euros, pour des livres exigeant une structuration plus sophistiquée.

L'agence de conception AppSolution, à Bruxelles offre la gratuité du développement d'un ouvrage au format ePub, destiné à être diffusé sur l'iBooks store (boutique mondiale de vente en ligne appartenant à Apple). AppSolution prélève alors une commission de 20, 30 ou 40% sur les ventes, selon le type de projet éditorial, à laquelle s'ajoute la commission de 30% d'iBooks. À titre d'exemple de développements effectués par AppSolution, mentionnons la mise en ligne dans iBooks, au format ePub, de manuscrits d'auteurs affiliés à la Sabam (une des sociétés belges de gestion collective des droits d'auteur) selon une convention établie avec celle-ci.

Pour le coût de programmation des livres applicatifs, il faut compter, chez la société NordCompo mentionnée ci-dessus, un tarif de l'ordre de 1,5 à 2 fois le tarif total du pré-pressé d'un livre traditionnel.

On peut donc estimer que le coût de production d'un livre numérique n'est pas prohibitif, surtout si le projet éditorial est bien défini au préalable. Le niveau de tarif indiqué ne freinera sans doute pas les éditeurs dans leur mise en place progressive d'une stratégie mixte, combinant ouvrages traditionnels et numériques. Via un sous-traitant ou en interne, ils produiront simultanément un ouvrage sous plusieurs états de sortie : PDF destiné à l'imprimeur, PDF pour le Web, PDF et ePub pour les liseuses et tablettes.

Au-delà de ces coûts de production, certaines réductions de coûts et de frais éditoriaux sont liées spécifiquement au numérique. Les exemples suivants sont indéniables.

Avec l'ebook, la notion de tirage n'a plus cours : supprimant la possibilité même d'une surproduction d'exemplaires, l'éditeur en évite *de facto* les coûts inutiles d'impression et de stockage.

Les frais de transport et les frais postaux du livre numérique peuvent être considérés comme nuls, par comparaison avec la lourdeur de la logistique du livre traditionnel. De même, il est loisible à l'éditeur d'envoyer des services de presse aux médias, aisément et gratuitement par Internet.

## 5. ARCHIVAGE

### 5.1. FORMATS D'ARCHIVAGE

Comme le photographe veille à conserver les négatifs de ses photos en vue de futurs tirages éventuels, l'éditeur devra veiller à préserver les fichiers sources de ses livres numériques en vue d'une éventuelle recomposition, réédition revue et augmentée.

L'archivage pose une difficulté spécifique au monde numérique, celle de la pérennité des formats de fichiers, tant pour le livre dans sa version finale que pour les fichiers sources. Alors que le négatif d'une photo est un support relativement immuable, l'évolution informatique rend obsolètes certains formats de fichiers et donc inexploitable à l'avenir. Les formats d'archivage les plus recommandés pour leur pérennité sont le PDF et le TIFF.

## 5.2. ENTREPÔTS ET INDEXATION

Une fois le format d'archivage choisi, et les fichiers correspondants générés, il reste à l'éditeur à choisir l'entrepôt numérique dans lequel ceux-ci seront physiquement sauvegardés. Il peut aussi bien s'agir d'un entrepôt numérique privatif propre à l'éditeur, que d'un entrepôt collectif, privé ou institutionnel.

L'archivage numérique implique aussi l'indexation des ouvrages dans différents moteurs de recherche institutionnels ou privés et banques de données. Cette indexation, réalisée à l'initiative de l'éditeur, s'effectue sur base des descripteurs ou métadonnées, et consiste à les transmettre aux portails concernés. Cette précaution assure la visibilité des ouvrages sur les réseaux numériques.

### **Les descripteurs ou métadonnées**

À des fins d'archivage et d'indexation, les descripteurs ou métadonnées de l'ouvrage (titre, auteur, éditeur, année de parution, ISBN, mots-clés, etc.) sont généralement annexés au livre numérique, soit sous forme d'un fichier indépendant (en XML ou dans tout autre format structuré), soit sous forme de balises additionnelles au sein même du document principal.

## 5.3. ISBN

L'attribution d'un numéro d'ISBN est d'application pour les livres numériques. Précisons que la version numérique homothétique d'un ouvrage portera un ISBN distinct du livre papier correspondant. Si l'ouvrage numérique est disponible sous format PDF et sous format ePub, ces deux versions devront porter des numéros ISBN différents.

Les questions relatives à l'ISBN des ouvrages électroniques sont décrites par l'Organisation internationale de l'ISBN dans une brochure disponible sur le Web.

## 5.4. DÉPÔT LÉGAL

En Belgique, le dépôt légal des livres électroniques s'effectue sur base volontaire auprès de la Bibliothèque Royale. À ce jour, seul le format PDF est techniquement accepté.

## 5.5. PLAN PEP'S : ASPECTS ÉDITEURS

Au sujet du plan de Préservation et d'Exploitation des Patrimoines du Gouvernement de la Communauté française (Pep's), les éditeurs doivent prendre connaissance de deux réalisations différentes qui sont destinées à leurs collections d'ouvrages numérisés : le Portail agrégateur et l'Entrepôt numérique.

### *LE PORTAIL AGREGATEUR*

Un portail agrégateur sera opérationnel à partir de 2012 pour l'ensemble des patrimoines culturels numérisés de la Communauté française, dont le livre et les revues numérisés font bien entendu partie. Ce portail ne va pas archiver des données dans un serveur, mais va aller récolter (*harvesting* en anglais) les métadonnées des fichiers numériques qui se trouvent dans les systèmes des acteurs patrimoniaux et culturels.

Au commencement, l'éditeur transmettra par email une description de son entité et de sa collection numérisée. Il s'engagera, dans une convention écrite établie avec la Délégation pour la numérisation, à rendre disponibles dans son serveur propre les métadonnées des ouvrages numérisés qu'il souhaite rendre accessibles via le portail.

Ensuite, le rôle des éditeurs consistera à respecter des règles pour la rédaction des métadonnées qui décriront chacune de leurs publications. À savoir, que les métadonnées doivent être cohérentes et interopérables. Ainsi, on garantit au portail agrégateur récolteur l'assurance de fournir un résultat exact et complet au public qui effectuera une recherche. Dans ce sens, l'éditeur veillera donc à définir les titres de son catalogue en utilisant les 14 éléments de métadonnées préconisés par la Communauté française ; et à les exprimer en langage XML (format pérenne pour les bases de données). Une brochure (2009) et plusieurs notes ultérieures sont disponibles au secrétariat de la Délégation générale de la

numérisation, dont celle intitulée Guide d'utilisation des métadonnées recommandées par le Pep's (2011).

Pour les éditeurs, le portail agrégateur est un gage de valorisation multiple de leurs collections éditoriales, car celles-ci seront accessibles non seulement du portail agrégateur de la Communauté française, mais également à partir des autres portails européens de patrimoines culturels qui lui sont associés, tels que Europeana, Athena, Michael, etc.

À noter que les métadonnées des productions éditoriales numérisées ne seront récoltées par le portail agrégateur, qu'à la condition que l'éditeur ait obtenu les droits de diffusion numérique. Pour la nouveauté, il convient de les fixer dans les contrats avec les auteurs. Pour le fonds, l'éditeur devra obtenir ces droits auprès des auteurs ou de leurs ayant droits. Pour les œuvres épuisées, non commercialisées depuis longtemps, ou orphelines (dont on ne trouve plus les ayant droits), une solution de type « licence collective » est attendue au niveau européen.

### *L'ENTREPOT NUMERIQUE*

Les éditeurs ont par ailleurs accès à un entrepôt numérique. Cet entrepôt a pour mission de conserver les livres (fichiers) numériques dans un format pérenne et *lossless* (« sans perte », par exemple sans perte d'accentuation ; donc dans la version la plus lourde). Le format pérenne préconisé est le format TIFF, dont les codes sources permettront de migrer techniquement à l'avenir.

En pratique, la procédure se présente comme suit. L'éditeur obtient sa sauvegarde TIFF du livre numérique. Il ajoute par ailleurs, dans un fichier au format ouvert (ODT, OpenOffice), un petit texte concernant les données informatives, descriptives de tout ce qu'il est utile de savoir sur le contenu de ce fichier numérique : titre, auteur, année, réédition éventuelle, illustrations, traduction, vidéo d'interview incluse, bonus, etc., selon sa volonté — ce pourrait aussi être les 14 champs de métadonnées établis par ailleurs pour le portail numérique. Et ce, dans le but de faciliter la recherche future d'un contenu dans la sauvegarde de ce fichier numérique (identifié dans l'Entrepôt par un code identifiant, non descriptif du contenu).

Ces deux fichiers (TIFF et ODT) sont zippés ensemble sur un disque dur externe (*hard drive*), lequel est apporté au secrétariat de la Délégation générale de la numérisation.

Les fichiers y seront encapsulés et porteront un identifiant unique selon un code de nommage rappelant la procédure de dépôt légal, afin d'être sauvegardés sur le super disque dur LTO (Linear Tape Open) de la Communauté française. Seuls auront accès à ces fichiers numériques ceux qui y auront droit. À ce jour, 100.000 représentations de livres numérisés sont déjà répertoriées dans l'entrepôt numérique de la Communauté française.

Il est recommandé de transmettre au Secrétariat de la Délégation un lot de fichiers numériques, le catalogue par exemple, plutôt qu'un ouvrage à la fois.

## CHAPITRE 2

# LE MARCHÉ DES LIVRES NUMÉRIQUES

## I. FIXATION DU PRIX DE VENTE

### I.1. ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Faut-il le rappeler, il n'existe pas de loi sur le prix fixe du livre en Belgique. Le prix des ouvrages numériques sera donc libre d'un point de vente à un autre, d'une formule commerciale à une autre. Chez nos voisins français, malgré un vote favorable du Sénat, il n'est pas sûr que la loi Lang (1981) imposant le prix fixe du livre traditionnel sera autorisée par la Commission européenne à être transposée pour le livre numérique. Qui plus est, si elle entrait en vigueur, cette loi ne s'appliquerait pas aux librairies établies hors de la France, telle Amazon.com.

Il semble donc que les éditeurs et les revendeurs d'ouvrages numériques francophones devront s'accommoder du prix de vente libre, c'est-à-dire de la concurrence sur les rabais.

Concernant le taux de TVA inclus dans le prix de vente, il faut savoir qu'en Belgique il s'élève à 21% pour les supports et les ouvrages numériques ; alors qu'il est de 6% pour le livre papier. Notons qu'en France le Sénat a adopté en novembre 2010 l'harmonisation des taux de TVA à 5,5% et que cette mesure entrera en application au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2012.



## 1.2. POLITIQUE DE PRICING

La fixation du prix de vente du livre numérique semble pour le moment privilégier la pratique d'une simple décote sur le prix de la version papier du même titre — cas du livre homothétique, qui constitue actuellement la quasi-totalité des titres disponibles. Chez les groupes éditoriaux français, au début 2011, cette décote se situe le plus souvent dans une fourchette de 15 à 33%. En Belgique, il faudra aussi tenir compte du différentiel de taux de TVA dans ce système de décote.

Pour les éditeurs s'en remettant à iBooks - Apple, le prix de vente d'un ouvrage est fixé par l'éditeur, mais selon un échelonnage — *tier* en anglais — allant de la gratuité à 29,99 euros ; tout prix devant se terminer par 99 cents. iBooks prélève une commission de 30% sur les ventes ; pourcentage modifiable unilatéralement par ce revendeur.

De nouvelles formules de pricing s'expérimentent actuellement dans le domaine du livre numérique. La Fnac propose des offres associant version numérique et livre papier d'un même titre, pour un prix avantageux. Le streaming, ou lecture en ligne sur le Web, fait l'objet d'une vente par abonnement ou par achat ponctuel pour une durée limitée de consultation. Ce type d'offre porte généralement sur un bouquet de collections disponibles, par exemple pour des ouvrages scientifiques, juridiques et encyclopédiques ou pour des ouvrages de rayons Jeunesse et BD. Les éditeurs de la Communauté française doivent être attentifs à ces nouvelles pratiques commerciales, proposées tant aux institutions (universités, bibliothèques publiques...) qu'aux particuliers.

## 1.3. DROITS D'AUTEUR ET DIFFUSION NUMÉRIQUE

S'agissant de la numérisation de livres de fonds, de livres épuisés ou de numéros anciens de revues, les éditeurs doivent régler la question des droits d'auteur pour la diffusion numérique de l'œuvre. Cette gestion contractuelle de gré à gré avec les intéressés ou leurs ayants droits requiert temps et énergie, sachant qu'elle concerne également les traducteurs, les illustrateurs, les photographes, voire les personnes portraitées...

Pour la transposition numérique d'une nouveauté, la question reste ouverte quant à la qualification d'exploitation première ou seconde de l'œuvre. Les

pourcentages attribués aux auteurs sur les recettes en seront radicalement différents.

De manière plus générale, on comprend que les usages numériques impliquent de nouveaux usages en matière de droits d'auteurs. Les sociétés belges de gestion collective des droits, comme la Sabam, la Sacd, la Scam et la Sofam parmi beaucoup d'autres, ainsi que les fondations privées et cabinets d'avocats spécialisés sont actuellement intéressés au premier plan par cette mutation.

## 2. DISTRIBUTION

Une fois obtenu le fichier numérique aux formats PDF et ePub, ou le livre applicatif, il s'agit pour l'éditeur de mettre en œuvre sa politique de diffusion, distribution et de vente de l'ouvrage numérique. En Communauté française de Belgique, cette démarche est actuellement semblable à celle de la commercialisation du livre traditionnel : la vente directe est faisable via le site Internet de la maison d'édition ; et le canal de distribution des librairies indépendantes est également accessible moyennant un contrat de mandat.

### 2.1. VENTE DIRECTE

Pour la vente directe à partir du site Internet propre de l'éditeur ou d'une plateforme associant plusieurs éditeurs, il faudra s'attacher à installer des pages Web de présentation des titres, de vente et de téléchargement, après avoir choisi un système de paiement en ligne.

Pour mettre en place un système international de paiement par carte de crédit, tels Ogone ou Paypal, l'éditeur doit obtenir tout d'abord la licence Visa Mastercard chez Atos international. Ensuite, il doit verser une commission par transaction ou un forfait qui grèvent inmanquablement le bénéfice des ventes. Les éditeurs peuvent aussi choisir de travailler par simple virement bancaire avec les agences habituelles ; opérations qui sont, quant à elles, « gratuites ».

## 2.2. VENTE EN LIBRAIRIES

Chez la plupart des librairies indépendantes pratiquant la vente de livres numériques via leur site Internet, la procédure de vente est actuellement soustraite auprès de plateformes distributrices françaises, comme la Web agency ePage, liée au groupe Tite-Live.

En pratique l'éditeur établit avec le libraire un mandat de mise en dépôt fixant notamment la remise accordée sur les ventes. En France, pour le numérique, les maisons d'édition accordent une remise de 25% aux librairies indépendantes. Le libraire cède ensuite une commission de l'ordre de 9% à la Web agency qui gère la plateforme distributrice.

Les Web agencies proposent également d'installer sur le lieu de vente un *e-corner* ou borne numérique interactive pour la consultation et l'achat de livres numériques dans le magasin même de la librairie.

Le Syndicat des libraires francophones de Belgique et le Secrétariat des librairies de la Communauté française possédant le label de qualité, de même que la Commission d'aide à la librairie portent leur attention sur ces évolutions et participent fréquemment à des séances de formation et d'information au sujet des nouveaux usages de consommation et de vente de livres.

Rappelons également l'existence de la librairie Wallonie Bruxelles à Paris, liée à la Communauté française ; laquelle dispose d'un réseau étendu de connexions commerciales en France et à l'international pour les livres traditionnels. Dans un futur rapproché, elle étendra ces activités aux livres numériques.

Par ailleurs, le site Internet français [100librairies.com](http://100librairies.com) regroupera courant 2011 un grand nombre de librairies indépendantes de France, auxquelles pourraient se joindre les librairies francophones de Belgique. Sa mission sera de promouvoir auprès du grand public la librairie indépendante comme canal privilégié de vente d'ouvrages traditionnels et numériques.

## 2.3. LE PORTAIL DISTRIBUTEUR CAIRN

Pour les publications de sciences humaines, livres et revues, la société Cairn d'origine franco-belge offre sur Internet un bouquet de collections numériques et

sur supports traditionnels largement diffusé, notamment auprès des centres de recherche et de documentation institutionnels ou privés.

## 2.4. SERVICE APRÈS-VENTE

Enfin, attirons l'attention sur la problématique particulière du service après-vente pour les livres numériques (S.A.V.). En effet, différentes interventions technico-commerciales peuvent s'avérer nécessaires après l'achat d'un livre numérique : erreur ou défectuosité du téléchargement ; problème de verrouillage DRM ; perte des fichiers ou du support de lecture par le client.

Cette problématique du S.A.V. montre combien les filières de distribution — plateformes ou librairies indépendantes — sont susceptibles d'aider l'éditeur dans sa démarche de diffusion et de vente de livres numériques.

## 3. PROTECTION DES FICHIERS NUMÉRIQUES

La question de la diffusion des livres numériques pose instinctivement celle de la protection des fichiers contre un partage abusif (piratage). Il semble en effet légitime de décourager la diffusion intempestive rendue aisée par la dématérialisation du livre.

Pour un éditeur, il convient dès lors, au minimum, de contraindre les pirates éventuels autant que les diffuseurs naïfs à devoir opérer une manipulation dont ils ne peuvent ignorer le caractère frauduleux. Cet effet psychologique et juridique ne mettra pas l'éditeur à l'abri du piratage, mais devrait en ralentir les effets, et lui offrir une traçabilité utile en cas d'action judiciaire.

Concrètement, il existe différentes solutions de gestion de droits numériques (DRM ou Digital Rights Management) fournies par de grandes firmes de logiciels comme Adobe avec sa solution ACS4. Celles-ci présentent toutefois l'inconvénient d'un coût de licence important (grevant chaque exemplaire vendu d'environ 0,40 euros hors TVA), d'une complexité technique pour le producteur ou le distributeur du livre, et d'être source de problèmes de téléchargement pour l'acheteur.

La société Apple, de son côté, intègre un système propriétaire de DRM, nommé FairPlay, qui protège automatiquement les livres vendus dans iBooks en limitant simplement le nombre possible de sauvegardes, par exemple à cinq supports de lecture au maximum. Ce DRM sur mesure est aisément applicable en raison de la cohérence des logiciels et des équipements Apple.

Enfin, le tatouage numérique ou *watermarking*, aussi appelé *social DRM* — en raison de son caractère convivial et présupposant les bonnes intentions de l'acheteur — est un procédé de marquage qui consiste à intégrer au livre des données d'identification, comme un numéro de série ou les coordonnées de l'acheteur, au moment du téléchargement initial. Ce procédé assure la traçabilité de la circulation de l'ouvrage et implique une responsabilisation morale du lecteur, sans induire de désagrément lors du téléchargement et des lectures ultérieures. En pratique, le tatouage doit être effectué au moment du téléchargement ; il revient donc à la plateforme distributrice d'implémenter une telle solution.

## CONCLUSION

# UN CHEMIN CRITIQUE POUR LES ÉDITEURS DE LIVRES NUMÉRIQUES

En guise de conclusion, il nous semble utile de rassembler les points clés dégagés dans ce *Vade-mecum* sous forme d'un chemin critique.

1. Participer aux diverses formations sur le numérique offertes aux acteurs culturels par la Communauté française ; en particulier par le Service général des Lettres et du Livre. S'abonner à la newsletter hebdomadaire *Lettres numériques* publiée par le Service de la Promotion des Lettres.
2. Prendre la décision, ou non, de s'engager dans le second métier d'éditeur qui s'ouvre désormais aux éditeurs traditionnels : celui du livre numérique.
3. Définir le projet éditorial numérique, à savoir : numérisation d'un livre existant, version homothétique d'une nouveauté, ou création d'un livre enrichi (livre applicatif). Décider si on privilégie un support de lecture pour définir la maquette numérique optimisée et le format de sortie, ou si la publication doit convenir à tous les supports.
4. Établir les clauses contractuelles d'autorisation et de rémunération pour la diffusion numérique de l'œuvre, avec les auteurs, illustrateurs, photographes, traducteurs, etc., ou leurs ayant droits.

5. Choisir le *designer* artistique et le développeur informatique pour réaliser la conception et la programmation du livre numérique, le plus souvent dans la continuité du pré presse du livre traditionnel.
6. Sauvegarder pour archivage propre à l'éditeur, aux formats PDF et TIFF, un fichier de l'ouvrage fini. Sur base volontaire, déposer un exemplaire de ce fichier au dépôt légal de la Bibliothèque Royale ; de même qu'un exemplaire à l'Entrepôt numérique de la Communauté française.
7. Indexer le fichier numérique dans différents portails agrégateurs, banques de données et moteurs de recherche institutionnels ou privés, sur base des métadonnées.
8. Fixer le prix de vente du livre numérique selon la formule la plus adaptée au type d'ouvrage et à son mode de téléchargement. Décider si une solution de protection contre le piratage doit être mise en place.
9. Distribuer l'ouvrage numérique via les librairies générales indépendantes de la Communauté française qui offrent ce type de ventes sur leur site Internet. S'adresser éventuellement à des plateformes de distribution spécialisées dans un genre éditorial.
10. Examiner la faisabilité de la mise en place d'une procédure de vente directe sur le site Internet propre de l'éditeur.

# GLOSSAIRE

**Android** Système d'exploitation pour terminaux mobiles conçu par la société Android (aujourd'hui rachetée par Google). Ce système est *open source*, c'est-à-dire que l'accès à son code source est libre.

**Application** Programme informatique conçu pour réaliser diverses tâches ou fonctions dans un environnement particulier, par exemple les appareils mobiles d'Apple. Il peut s'agir d'un jeu, d'un dictionnaire, d'un outil de bureautique. Une application peut être installée sur un ordinateur, un smartphone, une tablette.

**DRM - Digital Rights Management** Technologie visant à intégrer des verrous informatiques à un livre ou tout autre type de fichier numérique. Cette technologie sécurisée permet au détenteur des droits du fichier de stipuler les usages que l'utilisateur peut en faire, en vue d'éviter une diffusion illégale des fichiers protégés sur Internet.

**e-ink ou encre électronique** Technologie d'affichage fondée sur des microcapsules ou microbilles. Leurs pigments noirs et blancs, chargés électriquement, changent de place sous l'impulsion d'un courant électrique, sur la surface de l'écran – appelée papier électronique ou e-paper. Le rendu de cette technique d'affichage est proche de celui de la feuille imprimée.

**e-paper ou papier électronique** Support de l'encre électronique, en fait l'écran des liseuses, le « papier électronique » offre l'avantage de refléter la lumière ambiante à l'exemple d'une feuille de papier traditionnelle. Pour d'autres, papier électronique est synonyme d'encre électronique.

**ePub** Format de livre numérique standardisé développé par l'International Digital Publishing Forum (IDPF). Il est ouvert, qualité qui facilite son interopérabilité, c'est-à-dire l'échange des informations et leur utilisation par différents systèmes. Il présente la



caractéristique majeure d'être recomposable ou « reflowable », à savoir qu'il modifie automatiquement la mise en pages d'un contenu pour l'adapter aux dimensions de l'écran d'affichage. Il s'ajuste ainsi, sans nécessiter de manœuvre de l'utilisateur, à la taille de l'écran de tous les supports de lecture.

**Format** Convention informatique qui désigne la structure de l'information, sa représentation et son stockage au sein d'un fichier. Elle autorise l'échange de données entre divers logiciels ou programmes informatiques. Il peut s'agir, par exemple, de format de texte (Word), d'image (JPEG) ou de description de page (PDF).

**Format ouvert** Le format est dit ouvert ou libre quand les spécifications techniques sont connues et disponibles pour les concepteurs-développeurs et le public, sans restrictions d'exploitation.

**Format propriétaire** Un format est dit propriétaire ou fermé, lorsque la société qui l'a développé conserve le contrôle de son exploitation, par exemple, les applications de l'environnement Apple.

**Interopérabilité** Capacité que possède un produit ou un système à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes, et ce, sans restriction d'accès ou de mise en œuvre.

**iOS** Système d'exploitation des appareils mobiles de la marque Apple (iPad, iPhone, iPodTouch).

**Liseuse ou e-reader** Support de lecture purement dédié aux livres, journaux et magazines numériques.

**Livre numérique homothétique ou typical ebook** Transposition numérique du contenu d'un livre imprimé. À savoir, un fichier numérique au format PDF ou au format ePub.

**Livre numérique enrichi ou livre applicatif ou enhanced ebook** Livre numérique offrant des applications d'interactivité et d'appel à des contenus multimédias.

**Logiciel de lecture** Type de logiciel indispensable à tous les supports de lecture pour visualiser les fichiers de livres numériques téléchargés. Ces logiciels, comme Acrobat Reader par exemple, proposent aussi des options d'affichage, de réglage de la luminosité, de recherche avancée, etc.

**Métadonnées** Les métadonnées ou descripteurs sont des « données au sujet des données ». Ce sont des champs conceptuels formant une grille descriptive d'un contenu,

notamment utilisés pour l'indexation des contenus dans les portails agrégateurs, moteurs de recherche et bases de données électroniques. Il s'agit, par exemple, des données suivantes pour un livre numérique : titre, auteur, éditeur, ISBN, sujet, description, date de parution, langue, droits d'auteurs, format, type de document...

**PDF - Portable Document Format** Le format de fichier PDF créé par Adobe Systems est un format ouvert qui a été normalisé ISO en 2008. Cette normalisation constitue une garantie de pérennité pour les concepteurs et les utilisateurs. Une autre caractéristique essentielle du format PDF est le respect de la mise en page optimisée par l'éditeur sur les supports de lecture.

**Pérennité** La pérennité d'un format est sa capacité potentielle à être lisible et exploitable dans des systèmes de fonctionnement futurs.

**Plug-in** Les plug-ins sont des programmes encastrables ou intégrables dans d'autres programmes, afin d'en enrichir les fonctionnalités.

**Pure player** Les pure players sont des sociétés de toutes tailles apparues comme acteurs commerciaux exclusivement sur Internet. En ce sens, la plus grande librairie du monde, Amazon.com, est un pure player.

**Smartphone** Terme générique qualifiant les téléphones portables les plus avancés permettant l'accès à l'Internet mobile et aux applications multimédia. Ils peuvent être équipés de logiciels de lecture d'ebooks aux formats ePub, PDF ou à des formats propriétaires spécifiques de livres applicatifs.

**Streaming** Technologie offrant la lecture sur Internet d'un contenu multimédia, sans nécessité de téléchargement de fichiers, c'est-à-dire en restant en ligne. Le streaming assimile la lecture à de la consultation en continu – aussi appelée consuecture.

**Tablette** Support multifonctionnel, Internet et multimédia, permettant la lecture de livres numériques. Par exemple, la tablette iPad.

**Tags** Les tags ou étiquettes sont parfois assimilés aux métadonnées ; mais ce ne sont que des marqueurs, qui ne relèvent pas d'un système structurant de normes descriptives. Il s'agit typiquement de quelques mots-clés librement accolés à une ressource numérique afin d'en indiquer le contexte ou des éléments du contenu. À la différence des métadonnées, ce sont généralement les utilisateurs ou les usagers lecteurs et non les producteurs de contenu qui ajoutent les tags aux contenus numériques qu'ils souhaitent

pouvoir retrouver plus facilement par la suite. Ainsi, les tags sont souvent insérés et partagés par le biais de médias et réseaux sociaux.

**Tatouage numérique, watermarking ou social DRM** Forme de contrôle de la diffusion des livres numériques par inscription, invisible et non contraignante pour l'utilisateur, de données d'identification lors du téléchargement.

**TIFF - Tagged Image File Format** Format d'image numérique qui enregistre, avec ou sans compression, le fichier sans perte de données ou de dégradation de l'image. Le format de sortie TIFF est utilisé notamment pour l'archivage pérenne des documents. Il s'agit de l'un des formats de sortie privilégiés des scanners et des appareils photo numériques. Propriété de la société Adobe, il a été porté dans le domaine public en 1992.

**XML - eXtensible Markup Language** Langage à balises qui ne touche pas l'affichage du contenu, mais bien sa signification, l'identification des données. XML permet donc de séparer nettement le fond et la forme. Cette séparation offre d'énormes avantages en termes de facilité d'échange et de production coopérative (interopérabilité), d'indépendance par rapport à des logiciels particuliers, de pérennité des documents et ouvre des possibilités importantes quant au traitement automatisé de documents. De plus, les balises de l'XML sont extensibles, c'est-à-dire personnalisables, l'utilisateur n'est donc pas limité dans le choix des balises et peut créer celles dont il a besoin. Le document XML possède l'extension '.xml' qui est éditable par les éditeurs de texte classique, et lisible par les navigateurs Web. Les fichiers XML ne sont toutefois destinés qu'à contenir et structurer l'information, mais n'ont pas vocation à être lus sous forme brute par l'utilisateur final. Une étape de mise en forme (automatisable) est donc nécessaire pour permettre à l'utilisateur final de lire le contenu d'un document XML.

**Web 2.0** Alors que le web 1.0 voyait la plupart de ses contenus produits par les professionnels de l'Internet, l'évolution liée au Web 2.0 est celle de l'interactivité et de la co-construction. L'internaute devient un acteur des pages Web. Il peut participer à la création des sites et partager de l'information avec les autres utilisateurs.

# ADRESSES UTILES

## **AppSolution**

Société de conception et développement  
Chaussée de Vleurgat 15  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02 736 20 91  
Contact : M. Jean-Paul de Ville de Goyet  
[info@appsolution.be](mailto:info@appsolution.be)  
[www.appsolution.be](http://www.appsolution.be)

## **Bibliothèque Royale**

*Dépôt légal des documents électroniques*  
[www.kbr.be/collections/depot\\_legal/doc\\_elec/doc\\_elec\\_fr.html](http://www.kbr.be/collections/depot_legal/doc_elec/doc_elec_fr.html)

## **Cairn**

Portail de publications de sciences humaines  
[www.cairn.info](http://www.cairn.info)

## **Collart Muriel**

Conception et programmation d'ouvrages traditionnels et numériques  
Rue Veydt 56  
1050 Bruxelles  
[muriel.collart@skynet.be](mailto:muriel.collart@skynet.be)

## **Epagine**

Portail de vente d'ouvrages numériques  
[www.epagine.fr](http://www.epagine.fr)

## **ISBN international**

*Guidelines for the assignment of ISBNs to e-books*  
[isbn-international.org/faqs/view/17](http://isbn-international.org/faqs/view/17)

### **Lettres numériques**

*Newsletter* hebdomadaire

Service général des Lettres et du Livre

Inscription : [sonia.lefebvre@cfwb.be](mailto:sonia.lefebvre@cfwb.be)

### **Librairie Wallonie-Bruxelles**

46 rue Quincampoix

F - 75004 Paris

France

Tél. : +33 1 42 71 58 03

[librairie.wb@orange.fr](mailto:librairie.wb@orange.fr)

[www.librairiewb.com](http://www.librairiewb.com)

### **Mnémotique**

Numérisation de documents et d'ouvrages

Rue de Maredsous 11

5537 Denée

Tél. : 082 66 56 50

Contact : Quentin Orban

[quentin.orban@mnemotique.eu](mailto:quentin.orban@mnemotique.eu)

[www.mnemotique.eu](http://www.mnemotique.eu)

### **NordCompo**

Société de conception et de programmation de livres traditionnels et numériques

7 rue de Fives

F - 59650 Villeneuve-d'Ascq

France

Tél. : +33 3 20 41 40 01

Contact : Benoît Debackère

[bdebackere@nordcompo.fr](mailto:bdebackere@nordcompo.fr)

[www.nordcompo.fr](http://www.nordcompo.fr)

### **Plan Pep's**

**Délégation à la numérisation des patrimoines culturels**

**Entrepôt numérique**

Secrétariat général

Communauté française de Belgique

Boulevard Léopold II 44

1080 Bruxelles

Tél. : 02 413 26 46  
Contact : Hoëlle Dolet  
hoelle.dolet@cfwb.be

**Syndicat des libraires francophones de Belgique**

Rue des Ateliers 7-9  
1080 Bruxelles  
Tél. : 02 412 10 09  
info@libraires.be  
www.libraires.be

**1001librairies**

Portail de la librairie indépendante  
www.1001libraires.com